

FR
NOTICE D'UTILISATION DE L'E.P.I.
(Equipelement de Protection Individuelle)

Les chaussures, qui font l'objet de la présente notice d'utilisation, ne pourront garantir leur niveau de protection que si vous les utilisez et les entretenez comme indiqué ci-dessous. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'emploi ou d'entretien impropre. Si vous avez des doutes ou des questions concernant le mode d'emploi, l'entretien ou le niveau de protection offert par ces chaussures après avoir lu la présente notice, adressez-vous au responsable sécurité de votre entreprise avant de les utiliser. La déclaration UE de conformité est disponible sur notre site internet www.lemaitre-securite.com/reg ou sur demande auprès des services commerciaux de l'entreprise. Le fabricant reste également à votre entière disposition en cas de besoin à l'adresse suivante :

LEMAITRE SECURITE SAS 17, rue de Bitschhoffen CS 90024 **LA WALCK 67350 VAL DE MODER - FRANCE**
E-Mail : contact@lemaitre-securite.com

INSTRUCTION D'ENTRETIEN, DE STOCKAGE, D'UTILISATION ET DE FIN DE VIE DU PRODUIT

Il n'y a pas d'entretien particulier pour cet article. Toutefois, le cirage est bienvenu pour le cuir lisse et l'imperméabilisation est souhaitée pour les cuirs velours et nubuck. Il faut dans tous les cas éviter de sécher votre paire de chaussure près d'une source de chaleur (par ex : chaudière, radiateur, poêle, cheminée...etc.). En cas d'apparition de taches blanches sur le cuir (repousse de sels) il faudra brosser et cirer celui-ci.

Le stockage des chaussures doit se faire, de préférence, en atmosphère sèche et à température ambiante voisine de 20°C. Dans ces conditions de stockage, la date limite d'obsolescence du produit est de 60 mois.

Nous vous recommandons de contrôler systématiquement l'état de vos chaussures avant usage. Il convient en particulier de vérifier le fonctionnement du système de fermeture, l'usure de la semelle et l'état des éventuels dispositifs complémentaires de protection (métatarses, malléoles...).

Dans les pays chauds et humides la durée de stockage des chaussures à semelle PU ne doit pas excéder 8 mois de façon à éviter le risque d'hydrolyse.

Pour mémoire, l'hydrolyse est un phénomène qui engendre une dégradation chimique par combinaison de l'humidité et des micro-organismes surtout en atmosphère chaude, humide et confinée.

Lorsque la paire de chaussures est usée, il faut la remplacer et veiller à une valorisation optimale par les moyens suivants (liste non exhaustive) :

- Filières spécialisées de traitement (Combustibles Solides de Récupération pour des chaussures non souillées)
- Centres de traitement spécifiques pour des chaussures souillées par des substances nuisibles à l'environnement
- Filières de retraitement des Déchets Industriels Banals

SIGNIFICATION DU MARQUAGE

INDICATIONS GENERALES

L'apposition du marquage  sur le produit de façon claire et indélébile au niveau du soufflet/langouette signifie qu'il satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies par le Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI) applicable au 21 avril 2018 (REPI-2016/425). Ce modèle a été soumis à un examen UE de type par un organisme notifié. Cette chaussure est dotée d'une semelle assurant une protection contre les risques de chute par glissade conformément aux normes EN ISO 20345:2022 ou EN ISO 20347:2022.

Sont également reportés sur la chaussure à l'aide d'une étiquette (soufflet/languette) :

- la référence de la norme applicable (EN ISO 20345:2022 ou EN ISO 20347:2022),
- les symboles appropriés à la catégorie de chaussure et à la protection fournie (voir ci-dessous)
- la désignation type du fabricant,
- la date de fabrication,
- la marque d'identification du fabricant,
- l'adresse postale du fabricant,
- l'identification du numéro de lot / de série,
- la pointure.

INDICATIONS DES CATEGORIES DE CHAUSSURES A USAGE PROFESSIONNEL ET SYMBOLES ADDITIONNELS :

CHAUSSURES DE SECURITE (EN ISO 20345:2022)

Le marquage EN ISO 20345:2022 apposé sur ce produit garantit :

- En termes de confort et de solidité, un niveau de performance défini par une norme européenne harmonisée,
- La présence d'un embout de protection des orteils offrant une protection contre les chocs équivalents à 200 J et les risques d'écrasement sous une charge maximale de 1500 N.

CATEGORIES	PROPRIETES
SB	Répondant aux exigences fondamentales
S1	Exigences fondamentales (SB) + Zone du talon fermée, Capacité d'absorption d'énergie du talon (E), Propriétés antistatiques (A)
S1P (insert métallique type P) ou S1PL (insert non métallique type PL) ou S1PS (insert non métallique type PS)	Comme S1 + Résistance à la perforation selon le type.
S2	Comme S1 + Résistance à la pénétration d'eau et absorption d'eau (WPA)
S3 (insert métallique type P) ou S3L (insert non métallique type PL) ou S3S (insert non métallique type PS)	Comme S2 + Résistance à la perforation selon le type, Semelle de marche à crampons
S6	Comme S2 + Résistance à l'eau de la chaussure entière (WR)
S7 (insert métallique type P) ou S7L (insert non métallique type PL) ou S7S (insert non métallique type PS)	Comme S3 + Résistance à l'eau de la chaussure entière (WR)

CHAUSSURES DE TRAVAIL (EN ISO 20347:2022)

Le marquage EN ISO 20347:2022 apposé sur ce produit garantit :

- En termes de confort et de solidité, un niveau de performance défini par une norme européenne harmonisée.

CATEGORIES	PROPRIETES
OB	Répondant aux exigences fondamentales
O1	Exigences fondamentales (OB) + Zone du talon fermée, Capacité d'absorption d'énergie du talon (E), Propriétés antistatiques (A)

O1P (insert métallique type P) ou O1PL (insert non métallique type PL) ou O1PS (insert non métallique type PS)	Comme O1 + Résistance à la perforation selon le type.
O2	Comme O1 + Résistance à la pénétration d'eau et absorption d'eau (WPA)
O3 (insert métallique type P) ou O3L (insert non métallique type PL) ou O3S (insert non métallique type PS)	Comme O2 + Résistance à la perforation selon le type, Semelles de marche à crampons
O6	Comme O2 + Résistance à l'eau de la chaussure entière (WR)
O7 (insert métallique type P) ou O7L (insert non métallique type PL) ou O7S (insert non métallique type PS)	Comme O3 + Résistance à l'eau de la chaussure entière (WR)

SYMBOLES ADDITIONNELS COMMUNS AUX DEUX NORMES EN ISO 20345:2022 ET EN ISO 20347:2022

Certains des symboles suivants n'apparaissent pas dans le marquage quand ils sont déjà intégrés dans les catégories.

SYMBOLES	PROPRIETES
P	Résistance à la perforation (insert métallique de type P)
PL	Résistance à la perforation (insert non métallique de type PL)
PS	Résistance à la perforation (insert non métallique de type PS)
A	Chaussures antistatiques
HI	Isolation du semelage contre la chaleur
CI	Isolation du semelage contre le froid
E	Capacité d'absorption d'énergie du talon
WR	Résistance à l'eau de la chaussure entière
M	Protection du métatarse
AN	Protection des malléoles
CR	Résistance à la coupure
SC	Résistance des pare-pierres à l'abrasion
SR	Résistance au glissement sur sol carrelé avec de la glycérine
WPA	Pénétration et absorption d'eau
HRO	Résistance à la chaleur (contact direct)
FO	Résistance aux hydrocarbures
LG	Système grip pour échelle

Les propriétés de résistance à la pénétration et à l'absorption d'eau (WPA, S2, S3, S3L, S3S, O2, O3, O3L, O3S) ne concernent que les matières de tige et ne garantissent pas l'étanchéité de la chaussure entière.

Il est important que les chaussures choisies soient adaptées à la protection requise et à l'environnement de travail. Lorsque l'environnement de travail n'est pas connu, il est très important que des consultations soient menées entre le vendeur et l'acheteur pour s'assurer, dans la mesure du possible, que les chaussures adaptées sont fournies.

Très important : Les chaussures ne doivent pas être modifiées.

Les chaussures marquées ESD ont été testées par un laboratoire :

1/Protection des dispositifs électroniques contre les phénomènes électrostatiques selon la norme EN 61340-5-1 :2001

2/ Electrostatisme : Méthode d'essai pour les chaussures selon la norme EN 61340-4-3 :2001, chaussures dissipatrices classe d'environnement 3 (23°C et 50% Hr).

EXIGENCES FONDAMENTALES RELATIVES A LA RESISTANCE AU-GLISSEMENT

Type de sol	Coefficient de frottement
Résistance au glissement sur un sol carrelé avec une solution de Laurylsulfate de sodium (NaLS)	Glissement du talon vers l'avant $\geq 0,31$ Glissement de la partie avant vers l'arrière $\geq 0,36$

PROPRIETES ELECTRIQUES - CHAUSSURES ANTISTATIQUES

Il convient d'utiliser des chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de réduire autant que possible l'accumulation de charges électrostatiques par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'inflammation par des étincelles par exemple, de substances ou vapeurs inflammables, et si le risque de choc électrique par l'équipement alimenté par le réseau ne peut être complètement éliminé du lieu de travail. Les chaussures antistatiques introduisent une résistance entre le pied et le sol mais ne peuvent pas fournir une protection complète. Les chaussures antistatiques ne conviennent pas pour travailler sur des installations électriques sous tension. Il convient cependant de noter que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre le choc électrique d'une décharge statique puisqu'elles introduisent uniquement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque de choc électrique dû à une décharge statique n'a pas été complètement éliminé, des mesures additionnelles pour éviter ce risque sont essentielles. Il convient que ces mesures, ainsi que les essais additionnels mentionnés ci-après, fassent partie des contrôles de routine du programme de prévention des accidents sur le lieu de travail.

Les chaussures antistatiques ne fournissent aucune protection contre les chocs électriques résultant de tensions alternatives ou continues. Si un risque d'exposition à une tension alternative ou continue existe, des chaussures isolantes doivent être utilisées afin de se protéger contre toute blessure grave.

La résistance électrique des chaussures antistatiques peut être modifiée de manière significative par la flexion, la contamination ou l'humidité. Ce type de chaussures ne remplira pas sa fonction si elle est portée dans des conditions humides.

Les chaussures de classe I peuvent absorber l'humidité et peuvent devenir conductrices si elles sont portées pendant de longues périodes dans des conditions humides. Les chaussures de classe II sont résistantes à l'humidité et aux conditions humides. Il convient de les utiliser en cas de risque d'exposition.

Si les chaussures sont utilisées dans des conditions où le matériau des semelles est contaminé, il convient que le porteur vérifie toujours les propriétés antistatiques de ses chaussures avant de pénétrer dans une zone à risque.

Dans les secteurs où les chaussures antistatiques sont portées, il convient que la résistance du sol n'annule pas la protection fournie par les chaussures.

Il est recommandé d'utiliser des chaussettes antistatiques.

Par conséquent, il est nécessaire de s'assurer que la combinaison des chaussures, de leur porteur et de leur environnement permet au produit de remplir sa fonction prévue (dissipation des charges électrostatiques et une certaine protection) pendant toute sa durée de vie. Ainsi, il est conseillé à l'utilisateur de concevoir un essai à effectuer sur place et de vérifier la résistance électrique à intervalles fréquents et réguliers.

PREMIERES DE PROPETE

- Si les chaussures sont fournies avec une première de propreté amovible, les essais ont été effectués avec la première de propreté en place. Dans ce cas, la chaussure ne doit être portée qu'avec la première de propreté en place et celle-ci ne doit être remplacée que par une première de propreté comparable fournie par le fabricant d'origine des chaussures.

RESISTANCE A LA PERFORATION

La résistance à la perforation de cette chaussure a été mesurée en laboratoire à l'aide de clous et de forces normalisés. Des clous de plus petit diamètre et des charges statiques ou dynamiques plus élevées augmenteront le risque de perforation. Dans de telles circonstances, il convient de prendre en considération des mesures préventives supplémentaires. Trois types génériques d'inserts résistants à la perforation sont actuellement disponibles dans les chaussures d'EPI. Il s'agit des inserts de type métallique et en matériaux non métalliques, qui doivent être choisis sur la base d'une évaluation des risques relatifs au travail. Tous les types offrent une protection contre les risques de perforation, mais chacun présente des avantages ou des inconvénients supplémentaires différents, y compris les suivants :

Inserts métalliques (par exemple S1PS, S3) : Ils sont moins affectés par la forme de l'objet tranchant/ du danger (c'est-à-dire le diamètre, la géométrie, le tranchant) mais, en raison des techniques de fabrication des chaussures, peuvent ne pas couvrir toute la zone inférieure du pied.

Inserts non métalliques (PS ou PL ou catégorie S1PS, S3L par exemple) : Ils peuvent être plus légers, plus souples et offrir une plus grande surface de protection, mais la résistance à la perforation peut varier davantage en fonction de la forme de l'objet tranchant/du danger (c'est-à-dire le diamètre, la géométrie, le tranchant). Deux types de protection sont disponibles. Le type PS peut fournir une protection plus appropriée contre les objets de diamètre réduit comparé au type PL.

Pour plus d'information sur le type d'insert anti-perforation utilisé sur votre chaussure merci de contacter le fabricant ou le fournisseur déclaré dans cette notice d'utilisation.

Les propriétés de visibilité de jour et de nuit (fluorescentes et rétro réfléchissantes) ne sont pas revendiquées.

- : - : - : - : - : - : -

Ce produit a été soumis à un examen CE de type par l'organisme notifié dont le nom, l'adresse et le numéro d'identification figurent sur la déclaration de conformité CE :

<p>N° 0075 CTC Parc Scientifique Tony Garnier 4, rue Hermann Frenkel 69367 LYON CEDEX 07 France</p>	<p>N° 0362 ITS Testing Services (UK) Ltd Centre Court Meridian Business Park LEICESTER LE19 1WD United Kingdom</p>	<p>N° 0465 A.N.C.I. Servizi Srl – Seziane CIMAC Corso G. Brodolini, 19 27029 VIGEVANO (PV) - ITALY</p>
<p>N° 2474 MIRTA-KONTROL d.o.o. Javorinska 3, HR-10040 ZAGREB - DUBRAVA CROATIA</p>	<p>N° 2575 INTERTEK Italia S.p.A. Via Miglioli, 2/A 20063 Cernusco sul Naviglio, Milano – ITALY</p>	